

Séance de Conseil Municipal - Procès-verbal du 17 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept janvier, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune des Pineaux se sont réunis, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Pascal PAQUEREAU, Maire.

Date de convocation : 12 janvier 2023

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 12

Étaient présents : M. Pascal PAQUEREAU, M. Alain ROUSSEAU, M. Thierry BOURGEOIS, M. Dominique LE GAL, M. Mickaël BLANCHARD, Mme Maryline BLANCHET, Mme Emilie CHARTIER, M. Thierry GUYAU, Mme Stéphanie HERBERT, M. Vincent MANDIN, M. Jean-Maurice NEAU, Mme Myriam SACHOT.





Absents excusés : Mme Estelle LAURENT, Mme Juliette SOULARD

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a nommé **M. Vincent MANDIN** pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance**.

Le **quorum** étant atteint, M. le Maire ouvre la séance.

Approbation du compte-rendu du 13 décembre 2022 : les membres du Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

Ordre du jour

-  *Délibération n°2023-01-01* : Décisions prises par M. le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal
-  *Délibération n°2023-01-02* : Aménagement de la rue du Stade – contrat de maîtrise d'œuvre
-  *Délibération n°2023-01-03* : Aménagement de la rue du Stade – sollicitation d'une subvention auprès du Département dans le cadre des amendes de police 2023
-  *Délibération n°2023-01-04* : Aménagement de la rue du Stade – sollicitation d'une subvention auprès du Département dans le cadre du fonds de soutien à la ruralité

Délibération n°2022-12-01 ∞ DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE EN VERTU DES DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la délibération n°2021-06-25, en date du 29 juin 2021, définissant les délégations accordées à M. le Maire par le Conseil Municipal,

Les membres du Conseil Municipal prennent acte des décisions prises par Monsieur le Maire :

PRINCIPAL (TTC)			
15/12/2022	EQUIP BURO	Bureau accueil mairie	4 241,18 €

Délibération n°2023-01-02 ∞ AMENAGEMENT DE LA RUE DU STADE – CONTRAT DE MAITRISE D’OEUVRE

M. le Maire rappelle que par délibération n° 2020-12-07 en date du 10 décembre 2020, le Conseil Municipal a accepté l’offre du cabinet SAET, concernant l’aménagement de la rue du Stade, pour la phase pré-opérationnelle seulement qui représentait un montant de 2 450,00 € HT.

L’estimation sommaire des travaux s’élève à 236 800,00 € HT.

Il est proposé maintenant de contractualiser avec la SAET pour la phase opérationnelle du projet.

Phase pré-opérationnelle	Phase opérationnelle
2 450,00 €	5% du montant estimé des travaux soit 11 840,00 € HT
TOTAL = 14 290,00 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

APPROUVE l’avant-projet

ACCEPTE l’offre du cabinet SAET pour la phase opérationnelle

INDIQUE que cette dépense sera inscrite sur le budget 2023

AUTORISE M. le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire.

Délibération n°2023-01-03 ∞ AMENAGEMENT DE LA RUE DU STADE – SOLLICITATION D’UNE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DES AMENDES DE POLICE 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

APPROUVE le projet d’aménagement de la rue du Stade

DECIDE de solliciter une subvention auprès du Département au titre des amendes de police

VALIDE le plan de financement détaillé ci-dessous

AUTORISE M. le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire.

Nature dépense	Montant HT	Nature recette	Montant
Travaux	236 800,00 €	Département : Amendes de police	20 000,00 €
Maîtrise d’œuvre	14 290,00 €	Département : Fonds de soutien à la ruralité	20 000,00 €
		Autofinancement	211 090,00 €
TOTAL	251 090,00 €	TOTAL	251 090,00 €

Délibération n°2022-12-04 ∞ AMENAGEMENT DE LA RUE DU STADE – SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DU FONDS DE SOUTIEN A LA RURALITE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le projet d'aménagement de la rue du Stade

DECIDE de solliciter une subvention auprès du Département au titre du fonds de soutien à la ruralité

VALIDE le plan de financement détaillé ci-dessous

AUTORISE M. le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire.

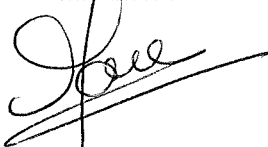
Nature dépense	Montant HT	Nature recette	Montant
Travaux	236 800,00 €	Département : Amendes de police	20 000,00 €
Maîtrise d'œuvre	14 290,00 €	Département : Fonds de soutien à la ruralité	20 000,00 €
		Autofinancement	211 090,00 €
TOTAL	251 090,00 €	TOTAL	251 090,00 €

QUESTIONS DIVERSES

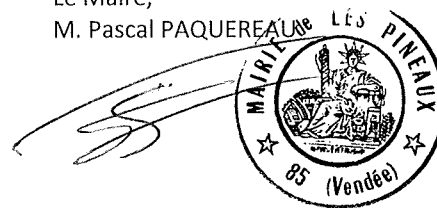
✚ **Vœux du Maire 2023** : le 21 janvier 2023 à la salle de la Doulaye

Prochaine séance : mardi 14 février 2023 à 19h00

Le secrétaire de séance,
M. Vincent MANDIN



Le Maire,
M. Pascal PAQUEREAU



Réception des délibérations en préfecture	18 janvier 2023
Affichage et publication électronique de la liste des délibérations	19 janvier 2023
Publication électronique du procès-verbal	15 février 2023